

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 33 (1996)
Heft: 1277

Erratum: Erratum
Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les tribulations d'un lit

Comment faire voyager un lit par train?

CEST L'HISTOIRE d'un lit de repos – une méridienne en langage spécialisé – qui aimerait voir la mer et qui se heurte à l'indifférence des préposés aux bagages de la gare Cornavin à Genève.

On connaît les péripéties de Cargo Domicile, ce service spécialisé que les CFF viennent de céder à des opérateurs privés, non sans pertes et fracas. Un service dont le client que j'aurais voulu être a appris à ses dépens qu'il ne recherchait pas le client.

Or donc je désire expédier un lit de repos à Nice. Je me rends au service des bagages de la gare Cornavin pour m'informer du prix et des formalités à remplir. Sur la base de la destination, des dimensions et du poids de l'objet, le préposé m'indique un prix d'environ 165 francs et m'informe que je

dois livrer le lit à la gare. Mais attention, ajoute-t-il, il faut vous munir des formulaires de douane. Où puis-je les obtenir? Auprès d'un transitaire, réplique-t-il. Je m'étonne que les CFF ne s'occupent pas eux-mêmes des formalités.

Le même jour je demande une offre à une entreprise privée de transport: 550 francs plus la TVA. Va donc pour les CFF. Un coup de fil à la gare pour obtenir confirmation des conditions préalablement annoncées – les formalités de douanes ne sont soudain plus nécessaires – et j'embarque le lit dans ma voiture. Le transport de l'objet du parking souterrain jusqu'au service des bagages n'est pas des plus commodes, mais enfin...

Au guichet, une employée consulte un grand livre puis ses collègues. Le

prix est toujours fixé à 165 francs environ, livraison garantie à domicile dans les 48 heures. Mais il faut emballer le lit. Je me rends alors dans un grand magasin pour acquérir le matériel nécessaire. De retour à la gare, j'apprends de la même employée que le prix est monté à 600 francs. Devant mon étonnement, elle part aux renseignements. Après quelques minutes d'attente, elle revient pour m'annoncer que l'expédition est tout simplement impossible car l'envoi relève d'un déménagement. Il ne me reste plus qu'à recharger le lit dans ma voiture.

Durant le trajet de retour, l'illumination: pourquoi ne pas faire partir le lit de la France voisine? Direction Annemasse et la gare SNCF. En dix minutes, l'affaire est réglée pour la somme de 250 francs français. *jd*

RECTIFICATIF

Non, l'Ecole Vinet n'est pas fermée!

DANS SA RUBRIQUE «En coulisses», *Domaine Public* du 7 novembre 1996 annonce la brusque fermeture de l'Ecole Vinet à Lausanne et sa remise à l'Ecole Lémania.

Il s'agit là d'une erreur, l'école concernée étant l'Ecole privée de Villemont.

L'Ecole Vinet sise à la rue de l'Ecole-Supérieure 2 poursuit normalement son activité.

Elle s'apprête d'ailleurs à fêter le 200^e anniversaire de la naissance d'Alexandre Vinet en 1997.

Elle a effectivement, à la suite de son Assemblée générale, donné une conférence sur «Piaget et la pédagogie» le 31 octobre dernier.

Domaine Public présente ses excuses pour cet enterrement infondé.

Erratum

L'article «Pour un nouveau contrat», publié dans la rubrique «Le Débat», dans *DP* 1275, est dû également à Monsieur Christophe Jaccoud. Nous le prions de bien vouloir nous excuser pour cette malencontreuse omission. *Réd.*

TÉLÉCOM

French connection

SEE, VOTE, WIN, c'est de l'anglais; ça veut dire «voyez, votez, gagnez». Non ce n'est pas un concours lancé par la cigarette du cow-boy, ce sont nos Télécoms qui proposent aux cinéphiles une participation à un concours baptisé Cinéprix. Il s'agit de donner son opinion sur les films. Un classement est établi et un tirage au sort permet de gagner des prix.

Get your contest card and vote, annoncent les affiches. On se dit qu'ils ont dû se tromper de pays, jusqu'au moment où l'on réalise que, dans les complexes multisalles de nos villes, la quasi totalité des affiches annoncent, en anglais, des films américains.

L'agence de publicité des Télécoms a visé juste. Le cinéma, c'est l'Amérique; l'on y parle anglais et le public suisse n'a qu'à s'adapter. Les affiches, heureusement petites, qui annoncent le nom des vainqueurs sont rédigées dans la langue de Sylvester Stallone. Vous apprendrez ainsi que *This month, one Natel goes to* suivi par le nom d'un heureux gagnant de Zürich. Les télécoms, *your best connection*, c'est leur slogan, offrent en effet un Natel par mois. Voilà un concours aux prix généreux!

Mais comme il est difficile d'ignorer totalement la langue des indigènes, les bulletins de participation sont en fran-

çais, enfin c'est une façon de parler si l'on en juge par cette phrase: «(désignez) les films qui auront droit, à la fin de l'année à un *happy end* et à un award du Cinéprix Télécom».

Face à la déferlante de l'anglais sur les murs de nos villes, les PTT et surtout les CFF font de la résistance. Les promesses de la libéralisation ont manifestement grisé les Télécoms, surtout lorsque l'on tombe en arrêt sur leur dernière trouvaille pour vanter la *Tax-card* à puce: une grande affiche avec un escalier du style Palais fédéral dans la nuit tombante, une cabine brillamment illuminée d'où téléphone une bourgeoise qui a l'air de sortir de chez Sprüngli avec ce gros slogan, *we accept*, nous acceptons, on ne sait pas quoi d'ailleurs, la *taxcard*, les gens qui ne parlent pas anglais?

Nous n'avons rien contre cette langue estimable. Lorsque Marguerite Duras titre un livre: *Le Navire Night*, l'effet, mystérieux, est garanti. Ce n'est pas vraiment le cas avec la publicité des *Caterpillars Boots* à côté de celle des PTT: *If you don't stand for something, you'll fall by anything*. Heureusement le film qui est en tête du concours des PTT, devinez... *Il Postino*, film anglais avec des acteurs français et italiens sur un poète chilien. Une *good news*. *jd*